|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)**  **Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Document WTDC-17/46-F** |
|  | | **25 septembre 2017** |
|  | | **Original: anglais** |
| Association des opérateurs de satellites pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique (ESOA) | | |
| propositions pour les travaux de la conférence | | |
|  | | |
|  | | |
| **Domaine prioritaire:**  – Plan d’action  **Résumé:**  Dans le cadre du Plan d’action, une place importante devra être accordée à l’information et à la sensibilisation en ce qui concerne la nécessité d’exploiter toutes les solutions disponibles et de surmonter les obstacles réglementaires.  **Résultats attendus:**  Le secteur des satellites s’attend à ce que les différentes décisions soient prises selon une approche technologiquement neutre qui favorisera l’égalité des chances et permettra ainsi aux opérateurs de satellites de contribuer encore davantage à la réalisation des objectifs en matière de développement.  **Références:**  – | | |

PLAN D'ACTION (version proposée par le GCDT)

Projet de Plan d'action de Buenos Aires

Section 2 – Objectifs et produits

# Objectif 1 – Coordination: Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC

**MOD** ESOA/46/1

## Produit 1.6 – Plates-formes pour les partenariats, produits et services

### 1 Considérations générales et cadre de mise en oeuvre

Il est essentiel pour l'UIT‑D de développer et de renforcer les partenariats afin de mobiliser des ressources compte tenu du mandat de ce Secteur qui est amené à faire face à des initiatives toujours plus nombreuses et diverses, y compris les initiatives régionales, les projets et les activités mises en oeuvre pour promouvoir le développement durable des télécommunications/TIC.

A cette fin, il faut conclure des partenariats avec diverses parties prenantes, y compris avec d'autres institutions des Nations Unies, avec les organisations internationales et régionales, les Etats Membres de l'UIT, les Membres de Secteur de l'UIT‑D, les Associés, les établissements universitaires et d'autres partenaires, venant des pays développés ou des pays en développement, afin de renforcer la mobilisation des ressources et d'aider l'UIT‑D à mettre en oeuvre les résultats de la CMDT. En outre, l’UIT-D devrait soutenir diverses parties prenantes pour l’organisation d’ateliers, de séances de formation ou de manifestations qui sont considérés comme pertinents pour la réalisation des objectifs communs. Le BDT met à disposition diverses plates-formes ainsi que divers services et produits en vue de renforcer les partenariats.

### 2 Références aux Résolutions de la CMDT, aux grandes orientations du SMSI et aux objectifs de développement durable

Résolutions et Recommandations de la PP et de la CMDT

La mise en oeuvre des Résolutions 135 et 140 de la PP et des Résolutions 17, 30, 32, 53 et 71 de la CMDT favorisera la mise en oeuvre du Produit 1.6 et contribuera à l'obtention du Résultat 1.3

Grandes orientations du SMSI

La mise en oeuvre des grandes orientations C1 et C11 du SMSI favorisera la mise en oeuvre du Produit 1.6 et contribuera à l'obtention du Résultat 1.3

Objectifs et cibles de développement durable

Le Produit 1.6 contribuera à la réalisation des ODD suivants fixés par l'Organisation des Nations Unies: 1 (cible 1.a), 17 (cibles 17.3, 17.16 et 17.17)

**Motifs:** En tant qu’organisation neutre, en apportant davantage de soutien, l’UIT-D pourrait accélérer la réalisation des ODD et contribuer à promouvoir les bonnes pratiques.

# Objectif 2 – Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC

## Produit 2.1 – Produits et services relatifs à l'infrastructure et aux services de télécommunication/TIC, y compris le large bande et la radiodiffusion, la réduction de l'écart en matière de normalisation, la conformité, l'interopérabilité et la gestion du spectre

### 2 Cadre de mise en oeuvre

**MOD** ESOA/46/2

#### Réseaux large bande: technologies filaires et hertziennes, y compris les IMT et les communications par satellite

Les différentes technologies large bande mises en oeuvre permettent d'offrir une grande largeur de bande et une large connectivité. Il est donc important que les pays en développement aient une connaissance des différentes technologies large bande disponibles filaires et hertziennes utilisées pour les télécommunications de Terre et par satellite, y compris les télécommunications mobiles internationales (IMT).

Les activités consisteront essentiellement à:

• fournir une assistance aux pays en développement pour ce qui est de la planification à moyen et à long terme en vue de la mise en oeuvre et de l'amélioration des plans nationaux sur les réseaux large bande reposant sur les TIC;

• collecter et diffuser des informations et des analyses sur la situation actuelle en ce qui concerne l'infrastructure dorsale large bande et les câbles sous-marins, afin d'aider les membres à planifier leurs réseaux en évitant toute dispersion des efforts et des ressources, et en diffusant des informations sur l'expérience acquise par différents pays qui utilisent différentes technologies et différents services. Il s'agit notamment de créer une carte interactive en ligne des transmissions représentant les réseaux dorsaux nationaux et leur connectivité au niveau mondial (fibres optiques, liaisons hertziennes, câbles sous-marins, stations terriennes de satellite) ainsi que d'autres paramètres de mesure importants du secteur des TIC;

• promouvoir les points d'échange Internet (IXP) pour améliorer la connectivité à long terme et apporter un appui aux membres de l'UIT aux fins du déploiement des réseaux et applications IPv6 et de la transition vers ces réseaux et applications, en collaboration avec les organismes spécialisés compétents.

**Motifs:** L’importance des satellites pour le déploiement du large bande dans les régions mal desservies est indéniable et devrait être mentionnée. Il n'est ni technologiquement neutre ni justifié de ne citer que les IMT. Si la référence aux satellites n’est pas incluse, celle aux IMT devrait être supprimée.

**MOD** ESOA/46/3

#### Communications rurales

Il sera nécessaire de fournir aux populations rurales un accès à la téléphonie mobile et au large bande, en connectant les zones isolées aux réseaux centraux large bande. Le choix de technologies efficaces, rentables et susceptibles d'être rapidement mises en place – qu'il s'agisse de réseaux filaires ou de réseaux hertziens – permettra d'améliorer l'accessibilité.

Les principales activités dans ce domaine peuvent être résumées comme suit:

• fournir des informations sur les technologies adaptées en matière d'accès, de systèmes de raccordement et de sources d'alimentation électriques, afin que les zones rurales et les zones non desservies ou mal desservies aient accès aux télécommunications, et donner des conseils sur la manière de surmonter les obstacles réglementaires qui empêchent d’accéder aux technologies essentielles pour les communications rurales;

• mettre en oeuvre des projets sur les points d'accès large bande publics ou communautaires, en axant les efforts sur la fourniture de services et d'applications des TIC au moyen de technologies adaptées, y compris satellitaires, ainsi que des modèles économiques viables sur le plan financier et opérationnel;

• diffuser des informations et des analyses concernant les dernières technologies et les bonnes pratiques, selon diverses modalités – publications, colloques, séminaires et ateliers – compte tenu des résultats des activités pertinentes des commissions d'études de l'UIT‑D.

**Motifs:** Les informations techniques sont importantes, mais il est également nécessaire de fournir des informations sur les incidences des politiques réglementaires.

**MOD** ESOA/46/4

#### Radiodiffusion

L'objectif des travaux du BDT dans ce domaine est de permettre aux pays en développement de passer progressivement de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique et de suivre, avec les pays, les activités post‑transition telles que la mise en oeuvre de nouveaux services de radiodiffusion et l'attribution des fréquences libérées par le passage au numérique (dividende numérique).

Les activités consisteront essentiellement à:

• offrir une assistance dans les domaines suivants: cadres politiques et réglementaires applicables à la radiodiffusion numérique de Terre, notamment la planification des fréquences et l'optimisation de l'utilisation du spectre; élaboration de lignes directrices et de plans directeurs concernant la radiodiffusion numérique, en vue du passage de l'analogique au numérique; et nouveaux services et nouvelles techniques de radiodiffusion;

• organiser des réunions régionales entre les membres de l'UIT sur l'utilisation du spectre pour les services de radiodiffusion et d'autres services, par exemple pour fournir des conseils sur le passage de la télévision numérique de Terre à la télévision numérique par satellite, afin d’optimiser l’efficacité, d’assurer une bonne qualité de service et d’éviter les brouillages préjudiciables.

**Motifs:** Pour assurer un passage rapide et efficace de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, il est essentiel de disposer d’informations sur les technologies disponibles. Un soutien est nécessaire pour optimiser l’efficacité.

## Produit 2.3 – Produits et services relatifs à la réduction des risques de catastrophe et aux télécommunications d'urgence

### 2 Cadre de mise en oeuvre

**MOD** ESOA/46/5

#### Programme: Télécommunications d'urgence

Le programme apportera des avantages aux Etats Membres sur de nombreux plans:

• aider les pays à élaborer des plans nationaux de télécommunications d'urgence;

• promouvoir la planification en prévision des catastrophes auprès des États Membres en soutenant l’organisation de simulations et de séances de formation pour faire en sorte que chaque État Membre dispose des capacités nécessaires en la matière;

• renforcer et élargir les initiatives fondées sur les TIC en vue de fournir une assistance médicale (cybersanté) et humanitaire en cas de catastrophe et dans les situations d'urgence;

• faire en sorte que des dispositifs de résistance aux catastrophes soient intégrés dans les réseaux et infrastructures de télécommunication;

• mettre à la disposition des membres des solutions fondées sur les TIC, y compris des technologies sans fil et par satellite, afin d'établir des communications de base pour la coordination des travaux humanitaires pendant et après les catastrophes et les situations d'urgence;

• procéder à des évaluations des dégâts subis par les infrastructures après les catastrophes, et aider les pays à reconstruire et à remettre en état leurs infrastructures de télécommunication;

• encourager la coopération régionale et internationale pour faciliter l'accès aux informations nécessaires à la gestion des catastrophes et l'échange de ces informations et étudier les modalités propres à faciliter la participation de tous les pays dont l'économie est en transition;

• promouvoir la coopération technique et renforcer la capacité des pays, en particulier des PMA, des PEID et des PDSL, d'utiliser des outils TIC;

• déterminer et mettre en place des partenariats avec les organisations concernées pour l'utilisation de systèmes de capteurs spatiaux passifs ou actifs aux fins de la prévision et de la détection des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets;

• atteindre l'Objectif 13 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**Motifs:** Alors que de multiples catastrophes se produisent chaque année, les États Membres manquent souvent de préparation. L’UIT-D peut jouer un rôle important en les aidant à se préparer et en organisant des formations, afin de sauver des vies.

# Objectif 3 – Environnement favorable: Promouvoir la mise en place de politiques et d'un environnement réglementaire propice au développement durable des télécommunications/TIC

## Produit 3.1 – Produits et services relatifs aux politiques et à la réglementation en matière de télécommunications/TIC

### 2 Cadre de mise en oeuvre

**MOD** ESOA/46/6

#### Programme: Cadre politique et réglementaire

Ce programme vise à aider les membres de l'UIT à créer un environnement juridique, politique et réglementaire propice au développement des télécommunications/TIC dans économie numérique, à renforcer la communication et la collaboration avec d'autres secteurs, par exemple les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de la finance, afin de tirer parti de la nature transectorielle des TIC pour le développement socio-économique et de faire en sorte que tous puissent tirer profit des avantages des TIC en mettant en place des cadres politiques et réglementaires solides.

Dans le cadre de ce programme, on recherchera une collaboration étroite au sein de l'UIT, en particulier avec les commissions d'études 1 et 2 de l'UIT‑D, les commissions d'études de l'UIT‑R et de l'UIT‑T ainsi qu'avec toutes les organisations où les TIC ont une incidence et apportent une valeur ajoutée.

Dans cette optique, la fourniture de données politiques et réglementaires actualisées, les travaux de recherche et d'analyse et la mise en place d'un dialogue inclusif avec la communauté des TIC au sens large et les secteurs, à travers de vastes partenariats, sont autant de vecteurs importants pour atteindre l'objectif du programme.

Le programme permettra:

• fournir aux Membres de l'UIT les outils qui leur permettront de rester informés de l'évolution des cadres juridiques, politiques et réglementaires ainsi que de l'évolution du marché dans le secteur des TIC et dans les économies numériques qui sont ainsi rendues possibles;

• d'aider les Etats Membres de l'UIT à définir, élaborer, mettre en oeuvre et examiner des stratégies, des politiques et des cadres juridiques et réglementaires transparents, cohérents et tournés vers l'avenir, et à évoluer vers un processus décisionnel factuel aux niveaux national et régional afin de mettre en oeuvre des solutions et des réformes constructives susceptibles d'encourager la concurrence, l'investissement et l'innovation et de stimuler les marchés mondiaux des TIC régionaux ou nationaux et enfin à garantir un accès financièrement accessible pour tous aux TIC et à l'économie numérique;

• de fournir aux Membres de Secteur de l'UIT‑D des outils et des structures leur permettant d'instaurer un dialogue inclusif et de renforcer la coopération entre les régulateurs, les décideurs nationaux et régionaux et d'autres parties prenantes du secteur des TIC/des télécommunications, y compris du secteur des satellites, ainsi que d'autres secteurs d'activité de l'économie sur des questions politiques, juridiques réglementaires et commerciales d'actualité afin d'aider les pays à édifier une société de l'information plus inclusive et à sensibiliser davantage l'opinion à l'importance d'un environnement propice à une autonomie et une inclusion numériques dans une société intelligent connectée;

• de renforcer les capacités institutionnelles humaines et fournir une assistance technique aux Membres de Secteur de l'UIT‑D concernant des questions politiques, juridiques, réglementaires, économiques et financières d'actualité ainsi que l'évolution du marché;

• d'organiser à l'intention des Membres de Secteur de l'UIT‑D et d'autres parties prenantes nationales et internationales, un Forum mondial qui examinera les lignes d'évolution mondiales de la réglementation, dans le cadre du Colloque mondial des régulateurs (GSR).

**Motifs:** Les États Membres sont encore peu conscients du rôle déterminant que joue la technologie satellite dans le secteur des télécommunications. Il est nécessaire de communiquer des informations à ce sujet pour assurer l’égalité des chances.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_